

Vente de biens d'émigrés et de biens nationaux du district de Bayeux, lors de la séance du 24 Prairial An II (12 Juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Vente de biens d'émigrés et de biens nationaux du district de Bayeux, lors de la séance du 24 Prairial An II (12 Juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 558;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14551_t1_0558_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

c

La municipalité provisoire du Havre-Marat, a envoyé, de la part du citoyen Vimont, juge suppléant du tribunal du district de cette commune, une décoration de Saint-Philippe, et le brevet.

La séance est levée à 4 heures (1).

Signé, P.A. LALOI, ex-président; Briez, Francastel, Carrier, Lesage-Senault, Michaud, Cambacérés, secrétaires.

AFFAIRES NON MENTIONNÉES AU PROCÈS-VERBAL

15

Les citoyens de la commune de Bayeux annoncent que la vente des biens d'émigrés excède d'un million 801.175 liv. l'estimation, et que les biens nationaux excèdent leur estimation de 2,805,982 liv. (2).

16

[Le repr. Deydier, au C. de S.P.; Breteuil, (3). 13 prair. II] (4).

Lefevre et moi avons failli d'être victimes, d'une manière bien cruelle de notre empressement à faire accélérer les travaux de nos fonderies.

En attendant que nous puissions user des fourneaux réverbères, nous avions engagé Drouet, Bienfay et les élèves canonnières, de profiter du haut fourneau de l'Allier, auquel est adaptée une petite cuve, pour couler en terre des canons de 6 et de 8.

Hier, en assistant à la coulée d'un canon de 6, avec une assez grande quantité de personnes, au moment où le moule fut rempli, il y eut explosion telle que toute la fonte enflammée s'est élevée, a mis en feu tout l'atelier, et a blessé 15 personnes au moins, dont plusieurs le sont grièvement, et du nombre desquelles

était le fondeur de fourneaux, qui est mort ce matin laissant une femme et trois enfans dans l'indigence.

Lefèvre est pris par les jambes, mais il espère que dans trois ou quatre jours il pourra se rendre à Paris pour satisfaire à votre arrêté du 4 de ce mois, que j'ai reçu ce matin. Drouet est aussi grièvement blessé, mais on ne le croit pas en danger; tous les canonnières, excepté un, le sont plus ou moins.

Il y avait encore l'ingénieur de la marine Mariez, le sous-ingénieur employé avec lui, et leur contre-maître, qui s'étaient rendus ici pour conférer avec moi sur des objets relatifs à la marine, qui ont eu le même sort et sont dans leur lit.

Quant à moi, je suis pris par les deux jambes, la main gauche brûlée en partie, dont je ne puis me servir, et le derrière de la tête entièrement brûlé, de manière qu'au lieu de cheveux j'ai la peau brûlée. Je ne fais pas une grande perte de mes cheveux, pourvu que j'en sois quitte pour cela; au reste j'aurai servi ma patrie de mon mieux; il me restera une mère de 80 ans et quatre enfans à lui recommander. Bienfay et Nanin, deux de nos coopérateurs, n'ont aucun mal et redoubleront leurs soins pour les travaux qui ne souffriront pas beaucoup, j'espère, de cet accident.

La République promet des secours à ceux qui travaillent pour elle; ce malheureux fondeur, ou plutôt sa famille ont des droits à sa générosité; je la réclame non seulement parce que cette famille est indigente, mais aussi parce qu'un secours accordé par la Convention excitera l'émulation des autres ouvriers.

La cause de cet événement provient de ce que ceux qui conduisaient l'opération du moulage de la pièce, n'ont pas fait mention que les élèves canonnières qui l'avaient montée, avaient garni la réunion en dehors de la culasse après l'avoir reliée avec du plâtre coulé; ça moins c'est à cela qu'on l'attribue, n'en connaissant pas d'autre cause; car le moule était bien sec et il est resté intact après l'explosion qui l'a vidé entièrement.

J'attends Belloy pour aller à Alençon établir la fonderie qui sera bientôt prête, parce que le local est une église très propice, et que nous n'aurons que des fourneaux et une fosse à faire exécuter.

Vous pouvez compter que je ne négligerai rien pour donner l'activité convenable; tout s'empresse ici à me seconder.

Je ne puis m'empêcher de rendre justice aux officiers municipaux et citoyens de cette commune, et surtout au maire; car tous se sont empressés de donner les secours les plus prompts aux blessés; chacun s'est empressé de les recevoir chez lui comme ses propres enfans, et ils sont traités de la même façon.

Ils ont envoyé chercher un chirurgien à Verneuil, qui s'est rendu incontinent auprès de moi; j'ai envoyé de suite panser ces malheureux, et je l'attends pour me donner ses soins.

Tel est notre position; j'espère cependant que nous nous tirerons tous d'affaire; les soins ne nous manquent pas, et je vous assure qu'en cela les citoyens de Breteuil méritent, à juste titre, notre reconnaissance; je désirerais même qu'elle leur fût témoignée par la Convention.

DEYDIER.

(1) P.V., XXXIX, 233.

(2) B^m, 24 prair.

(3) Eure.

(4) B^m, 22 prair. (1^{er} suppl^t); Ann. R.F., n° 195; J. Fr., n° 626; Audit. nat., n° 627; J. S.-Culottes, n° 483.